

**DECISIONS DRASTIQUES DU COMITE INTERMINISTERIEL D'ACTION SOCIALE :
METTRE LES AGENTS AU PAIN SEC**

TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES QUITTENT LA SEANCE

La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique a présenté son projet de budget de l'action sociale interministérielle pour les années 2011 à 2013 lors du CIAS du 7 Juillet 2010.

Ce budget constant ne répond pas aux attentes des agents en terme de besoins sociaux, d'autant qu'il sera amputé de la réserve parlementaire de 5% et de la participation forcée pour rembourser le grand emprunt.

Le développement et l'amélioration de l'action sociale sont un leurre.

Le gâteau à partager reste le même, la portion pour chacun sera encore plus congrue !

Le budget de 2010 n'a pas permis de rétablir l'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées, pourtant affichée comme une grande cause nationale.

A l'évidence, le projet de budget triennal ne le permettra pas d'avantage.

Les Organisations Syndicales de la Fonction Publique refusent un simulacre de dialogue social qui a pour seule perspective de gérer la pénurie et de réduire encore davantage la portée de l'action sociale interministérielle.

Elles n'acceptent pas de devoir faire des choix ni dans les prestations à mettre en oeuvre ni dans les bénéficiaires, alors qu'elles ont unanimement marqué leurs souhaits de mettre en place de nouvelles prestations dans le cadre de l'action sociale élargie.

Elles revendiquent, pour assurer la pérennité et le renforcement de l'action sociale interministérielle, une hausse significative du budget pour les années à venir.

Le gouvernement n'apportant pas de réponse satisfaisante à leurs demandes, ces dernières ont décidé de quitter la séance du 7 Juillet 2010.

Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation des personnels.

C.F.DT. - C.F.T.C. - C.G.C -C.G.T – F.O.- FSU – SOLIDAIRES - UNSA

Paris, le 7 juillet 2010